

LE 31 DEC. 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 26 décembre 2019

2^{ème} convocation suite à la réunion du 20 décembre 2019 où le quorum n'avait pas été atteint

L'an deux mille dix neuf et le vingt six du mois de décembre à neuf heures, le Comité Syndical du SIAEP de VIC FEZENSAC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Roland DUPUY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. SOUARD Olivier, M. DÉAUZE Christian, M. FRAIRET Robert, M. ZANARDO Cédric, M. DELLAVEDOVE Jean-Luc, M. DUPUY Roland.

ÉTAIENT EXCUSÉS : M. BUFFIN François, M. MENDOUSSE Mathieu, Mme AGUT Corinne.

ÉTAIENT ABSENTS : M. COQUET Fabrice, M. BERGES Patrick, Mme LASPORTES Séverine, M. DOAT Jean Pierre, M. SOULES Michel, M. SILLIERES Raymond, M. ARNALES Henri, M. CLARAC Jean Claude, Mme DESCAT Mélanie, M. LASBATS Jérôme, M. LEBE Michel, Mme TWIZELL Maria, Mme RAGARU Agnès, M. BOURRUST Michel, M. VILLEMAGNE Christophe, M. DAUGE Jean François, M. RONZANI Jean David, M. BOURSIN Eric, M. LEVRARD Bastien, M. CASSAGNE Jean Claude, M. FAVAREL Guy, Mme FLANDRIN Hélène, Mme MARABILLE Françoise, Mme GOUTX Virginie, M. MAUROUX Olivier, Mme SESE Pascale, Mme GAVARRET Eliane, M. LABAT Xavier, M. CAMAZZOLA Robert.

Monsieur ZANARDO Cédric a été désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : EMPRUNT 370 000 € AUPRÈS DU CRÉDIT AGRICOLE

M. le Président rappelle à l'Assemblée les travaux d'adduction d'eau potable qu'il y a lieu d'entreprendre pour l'année 2020, à savoir : Barran, montant estimatif des travaux : 160.000 € HT ; Biran/St Jean Poutge : coût des travaux estimatif : 400.000 € HT soit une estimation globale de 560.000 € HT.

Afin de réaliser ces travaux, il convient de contracter un emprunt. Trois consultations ont été réalisées et l'organisme choisi est le Crédit Agricole de Valence sur Baïse qui est le mieux disant. La proposition de cet organisme bancaire se détaille comme suit :

- Montant emprunté : 370 000 €
- Durée : 20 ans
- Taux du prêt : 0,99 %
- Périodicité : trimestrielle
- Montant de l'échéance constante : 5.103,68 €
- Frais de dossier : 400 €

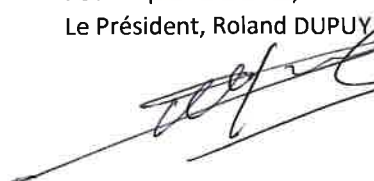
L'Assemblée oui l'exposé de M. le Président et après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE la proposition financière de l'agence bancaire du Crédit Agricole de Valence sur Baïse comme exposée ci-dessus ;
- DONNE tout pouvoir à M. le Président du SIAEP pour signer le prêt à venir ainsi que toutes les pièces se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Président, Roland DUPUY


SIAEP DE VIC-FEZENSAC
26 Av. des Pyrénées
32190 VIC-FEZENSAC
Tél. 05.62.64.42.77 Fax 05.62.59.09.08
siaep.vic@wanadoo.fr
Siret : 253 200 901 00036

Transmis en Préfecture, le 30.12.19